

La découverte du ministre !

Le 7 mai, le Ministre semble avoir découvert l'existence d'un corps de psychologues dans son ministère. Mieux, il en a mesuré tout l'intérêt et l'importance pour l'accompagnement des élèves, des parents et des enseignants dans cette reprise si anxiogène et si éloignée de la fonction de l'Ecole.

Cette vidéo (cf <https://youtu.be/tYGIgzDcwi8>) a provoqué un certain étonnement chez les PsyEN EDO car quinze jours auparavant, dans une communication aux élèves de collèges et de lycées, J.M. Blanquer rappelait que le **professeur principal était là pour les accompagner dans leur orientation** et que ce dernier pouvait leur proposer un rendez-vous avec un **conseiller d'orientation** (qui n'existe plus depuis 1991) « *si cela s'avérait nécessaire.* »



Peut-on espérer que le Ministre finisse par s'apercevoir que l'orientation à l'adolescence est inextricablement liée à la psychologie ?

C'est effectivement **parce qu'ils sont psychologues**, que les PsyEN du second degré, en charge de l'orientation, peuvent prendre en compte les **questions d'orientation en lien avec les étapes et les aléas du développement psychologique et social**. Ils et elles sont **capables d'interpréter** ce qui dans l'expérience de la crise que nous vivons peut bloquer ou perturber l'élaboration d'un projet d'études : incertitudes, angoisses face au virus, pour soi ou ses proches, perte de confiance dans les adultes, désinvestissement de ses précédents centres d'intérêts, de ses relations, retrait social, problèmes de comportements.

Tout ceci les PsyEN EDO l'anticipent (voir le point de vue des PsyEN : <https://www.snes.edu/Retour-a-l-Ecole-le-point-de-vue-des-PsyEN.html>).

Les **PsyEN décryptent en quoi ces préoccupations** qui s'imposent à l'esprit de certains adolescent·e·s et/ou parents, **empêchent toute disponibilité et labilité psychique** pour se projeter dans l'avenir. Ils et elles s'efforcent d'accompagner les élèves pour leur permettre de retrouver sécurité, sérénité et ressources malgré le contexte.

Ce travail a déjà été commencé chaque fois que cela a été possible car **pendant la période de confinement, les équipes des CIO sont restées mobilisées.**

La 2^{ème} découverte du Ministre sera-t-elle que dans les CIO travaillent des psychologues ?

C'est grâce à leur existence que les PsyEN ont pu s'organiser et continuer à travailler !

Mais aujourd'hui, tout se passe comme si les CIO n'existaient pas ! Ignorés par le protocole sanitaire, traités avec désinvolture par certains chefs de service qui exigent la réouverture sans s'occuper des moyens sanitaires exigés, quand d'autres cherchent à profiter de la période pour expérimenter la mise en œuvre du rapport Charvet !

Il va donc falloir se battre pour obtenir la réouverture des CIO dans des conditions qui respectent le protocole sanitaire et protègent la santé des personnels et des consultants ! Les publics les plus fragiles ont besoin d'une aide en présentiel, les établissements sollicitent les PsyEN EDO pour préparer la reprise. Il faut que nous puissions remplir nos missions en toute sécurité !

Le retour dans les CIO ?

OUI, mais pas dans n'importe quelles conditions!

Le SNES-FSU a organisé une réunion à distance de l'ensemble des responsables académiques PsyEN et DCIO afin de faire le point sur la période de confinement et les conditions de la reprise.

Celle-ci est particulièrement floue puisque les CIO ne sont pas prévus dans le protocole sanitaire national du MEN. **On observe donc une grande disparité entre les académies, voire les départements.**

Certaines académies devraient organiser le retour des personnels dans les CIO dès le 11 mai (Montpellier, Toulouse, Paris, Marseille, Rouen et Amiens) avec ou sans ouverture au public, sans parfois que les conditions sanitaires ne paraissent préoccuper les CSAIO ou DRAIO. Dans certains CIO on recommande aux collègues de venir avec leurs propres masques et gel, voire lingettes désinfectantes !!

Les directeur·trice·s de CIO ou parfois les IEN-IO ont été invités à faire parvenir un plan de déconfinement, ce qui constitue un transfert de responsabilité de la part de l'administration.

De nombreuses académies prévoient une ouverture le 18 mai (Grenoble, Orléans-Tours, Rennes, Strasbourg, Clermont et Dijon) et d'autres encore le 2 juin (Versailles, Poitiers). D'autres académies sont dans l'expectative.

Le SNES-FSU se bat pour que la santé des personnels soit préservée et que puissent rester en travail à distance ceux et celles qui ne peuvent se rendre au CIO ou en établissement car ils doivent garder leurs enfants, ont près d'eux une personne de santé à risque ou sont eux-mêmes à risque, ou sont tributaires de transports en commun surtout dans les zones rouges.

Mais il faut aussi exiger les moyens pour que les CIO

puissent remplir leurs missions. Pour rappel, certains CIO ont été coupés du public en début de confinement pour cause de matériels inadaptés (standards téléphoniques bloqués, répondeurs inexistantes, ordinateurs obsolètes, absence de téléphones professionnels...) c'est bien souvent grâce à l'ingéniosité et au volontarisme des DCIO et des équipes que les CIO ont pu rétablir une capacité de réponse au public et de suivi du public.

Il faut en tirer les leçons et donner à ce service public les moyens d'assurer ses missions. Il n'est pas possible de continuer à compter sur le bénévolat de ses agents pour le faire fonctionner ! A contrario, la volonté de l'académie de Versailles de n'ouvrir que deux CIO dans chaque département le 2 juin, et de demander l'accord aux IEN-IO pour se déplacer dans ses établissements, dès lors que les conditions sanitaires sont respectées, ne peut que complexifier les missions des PsyEN dans la période et menacer l'existence des CIO.

Une manière d'expérimenter les préconisations du rapport Charvet en profitant de la crise sanitaire ?

Il faut exiger les conditions sanitaires de la reprise:

<https://www.snes.edu/Note-sur-les-conditions-de-l-apres-confinement-pour-les-PsyEN-et-les-CIO.html>

A quelles conditions les PsyEN et les DCIO peuvent-ils-elles être en situation de reprendre un travail en présentiel ?

Quelles seront les incidences des mesures sanitaires sur les pratiques des psychologues ?

Le calendrier des opérations d'orientation a-t-il été revu ?

Que faire pour que le retour dans les établissements se passe au mieux ?

Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies au retour, il faut le faire savoir au DCIO et à l'IEN-IO par écrit, saisir le CHSCTD, alerter les élu·e·s du SNES-FSU.

Réorganisation de l'ONISEP

Malgré le contexte, la direction de l'ONISEP poursuit sa réorganisation à marche forcée. La FSU s'est battue contre le transfert des missions des DRONISEP aux régions, qui n'a aucunement été réfléchi et va supprimer 155 postes. Les régions ayant empoché les équivalents financiers n'envisagent pas dans leur très grande majorité de reprendre des collègues de l'ONISEP qui le souhaiteraient.

Il s'agit maintenant de réorganiser les services centraux et délégations régionales qui vont conserver un petit nombre de collègues (entre 3 et 10).

Les projets, élaborés sans consultation et bientôt soumis aux élu·e·s, ne tiennent aucun compte du rôle des CIO et des PsyEN qui ne sont pas cités une seule fois ! Par contre les fiches de postes en préparation prévoient de positionner

des responsables d'accompagnement pédagogique sur la formation des enseignants et même sur la formation de formateurs notamment sur la recherche en orientation!

Avec quelles compétences et quelle expérience du travail avec les élèves et les équipes de terrain ces personnels pourraient-ils asseoir leur légitimité ?

La FSU interviendra dans les instances qui vont se réunir prochainement pour protéger l'emploi, l'affectation des personnels de l'ONISEP et exiger que les missions de l'office restent bien celles d'un établissement public, devant mettre à disposition ressources et appui pour l'information pour l'orientation et non remplacer les PsyEN EDO !